

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 3 juin 2024, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom des propriétaires :</i>	MICHEL SANSOUCY et CÉLINE LEBLANC
(2024-80026)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 400 589 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	5, boulevard Fortin
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un terrain formé des futurs lots numéros 6 621 385 et 6 621 382 du cadastre du Québec, d'une profondeur d'environ 27,96 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme est établie à un minimum de 32 mètres. Le tout en vertu du plan cadastral préparé par Mme Camilia Gagnon, arpenteuse-géomètre, en date du 14 février 2024, sous le numéro 541 de ses minutes et sous le numéro de dossier 200417.

2.	<i>Nom des propriétaires :</i>	YOHANN ARCHAMBAULT et MARIE-ÈVE MARTEL
(2024-80067)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 402 371 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	416, rue Irwin
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une entrée charretière à une distance de 0 mètre du point d'intersection des emprises des rues Saint-François et Irwin, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à une distance minimale de 9 mètres entre un entrée charretière et un coin de rue, mesurée au point d'intersection des emprises de rue pour les artères et les collectrices. Le tout en référence au plan de localisation préparé par M. Jacques Bonneau, arpenteur-géomètre, en date du 11 avril 2024, sous le numéro de minute 18 386 et sous le numéro de référence 1812106.

3.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9161-5328 QUÉBEC INC.
(2023-80178)	<i>Numéro de cadastre :</i>	6 288 785 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	1150, rue Arthur-Danis
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser la plantation d'arbustes décoratifs, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage la norme exige la plantation d'arbres à moyen déploiement. Le tout en référence aux documents soumis en date du 18 avril 2024.

4.	<i>Nom du propriétaire :</i>	SUCCESSION JEANNETTE BALLARD
(2024-80096)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 012 170 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	63, rue Bourassa
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un abri d'auto permanent attaché au bâtiment principal à une distance jusqu'à 5,62 mètres de la ligne de terrain avant, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à une distance minimale de 6 mètres pour la zone résidentielle FI07R. Le tout en référence au certificat de localisation préparé par M. Yves Robichaud, arpenteur-géomètre, en date du 23 avril 2024, sous le numéro 9 838 de ses minutes et sous le numéro de dossier 9 747.

5.	<i>Nom du propriétaire :</i>	SOCIÉTÉ FONCIÈRE DU ST-LAURENT INC.
(2024-80098)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 011 417 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	320 à 324, boulevard Leclerc Ouest
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un nombre total de 3 enseignes pour l'établissement « Maxi », considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un maximum de 2 enseignes par établissement.</p> <p>La demande vise également à autoriser une enseigne d'une superficie de 13,04 mètres carrés, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à une superficie maximale de 5 mètres carrés.</p> <p>Le tout en référence aux documents soumis.</p>

6.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9383-3721 QUÉBEC INC.
(2024-80113)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 140 550 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	53, rue Dufferin
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une enseigne multiple sur poteau en cour avant à une distance d'au moins 4,2 mètres du bâtiment principal, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme maximale est établie à une distance minimale de 5 mètres du bâtiment principal.</p> <p>Le tout en référence au plan projet de lotissement préparé par Mme Camila Gagnon, arpenteuse-géomètre, en date du 29 avril 2024, sous le numéro 4385 de ses minutes et sous le numéro de dossier 240142.</p>

7.	<i>Nom du propriétaire :</i>	FRANCIS CLOUTIER et CLAUDE CLOUTIER
(2024-80110)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 141 908, 1 141 909 et 1 141 907 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	545, rue Mountain et 441, rue Bonneau
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une allée de circulation d'une longueur maximale de 257 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme maximale est établie à 190 mètres.</p> <p>Le tout en référence au plan projet de lotissement préparé par Mme Émilie Martin-Ouellet, arpenteuse-géomètre, en date du 24 avril 2024, sous le numéro 4457 de ses minutes et sous le numéro de dossier 190076.</p>

8.	<i>Nom du propriétaire :</i>	CAFÉ ST-JACQUES 0208
(2024-80084)	<i>Numéro de cadastre :</i>	6 478 929 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	504, rue Saint-Jacques
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un bâtiment principal jusqu'à 4,1 mètres de la ligne de terrain arrière considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage la norme est établie à 7,2 mètres, et ce, suite à une subdivision du terrain comprenant une dérogation mineure pour la profondeur du terrain.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'aménagement préparé par M. Yves Robichaud, arpenteur-géomètre, en date du 16 avril 2024, sous le numéro 9 827 de ses minutes et sous le numéro de dossier 9 029.</p>

9.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9341-7475 QUÉBEC INC.
(2024-80097)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 010 097 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	41, rue Saint-Charles Nord
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un bâtiment résidentiel de 20 logements ayant 4 étages, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un maximum de 3 étages pour l'usage R4+ dans la zone résidentielle GK19R.</p> <p>Le tout en référence au plan d'architecture préparé par M. Luc Plante, architecte, en date du 12 février 2024, sous le dossier numéro LPA739-2023.</p>

10.	<i>Nom du propriétaire :</i>	VILLE DE GRANBY
(2024-80112)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 100 715 et 3 205 376 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	90, rue Langlois
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un bâtiment accessoire à une distance d'au moins 4,29 mètres de la ligne avant, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un minimum de 7,5 mètres dans la zone publique FJ14P. Le tout en référence au plan d'implantation préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur, en date du 8 février 2022, sous le numéro 3543 de ses minutes et sous le numéro de référence 01-009.

11.	<i>Nom du propriétaire :</i>	VILLE DE GRANBY
(2024-80102)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 010 477 et 1 010 478 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	25 à 29, rue du Centre
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une clôture jusqu'à 0 mètre de la ligne avant de terrain, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage la norme est établie à 0,6 mètre. Le tout en référence au plan d'implantation proposée préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 25 avril 2024, sous le numéro 26446 de ses minutes et sous le numéro de dossier AGBY-227034.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 17 mai 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 17 mai 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 17 mai 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier